Assurances de dommages et responsabilité civile - IARD

Gestion des sinistres responsabilité civile

2 jours (14h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992277 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 945 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Assurances de dommages et responsabilité civile - IARD

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Faire face à une mise en cause et gérer efficacement le sinistre
Apprécier les différentes responsabilités pour mettre en œuvre un recours
Recenser les différents postes de préjudices indemnisables et leur fonctionnement

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir suivi " Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile " (code 92144)

Public concerné

Chargés d'indemnisation habitation, gestionnaires de contrats habitation
Gestionnaires surveillance de portefeuille
Responsables indemnisation dommages aux biens

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Distinguer les périmètres respectifs de la RC délictuelle et contractuelle

Panorama des risques RC : cerner les nouveaux risques

- Les risques en développement : produits défectueux, troubles anormaux de voisinage
- Les conditions de mise en jeu de la responsabilité civile

Maîtriser les mécanismes des différentes RC délictuelles

- RC du fait personnel et du fait d'autrui
- RC du fait des choses et du fait des animaux
- RC des propriétaires de bâtiment

Examiner les conditions de la RC contractuelle

- Les conditions d'existence
- Les conditions d'application
- Les limites et exonération

Exercice d'application : exemple de mise en jeu de la responsabilité du transporteur en cas d'accident de personnes

Analyser les étapes de gestion d'un sinistre RC particulier

Vérifier l'imputabilité des garanties à l'évènement déclaré
Dégager les exclusions et limitations de garantie dans le temps et dans l'espace
Prendre les mesures conservatoires
Identifier qui fait quoi en cas de sinistre

- Les formes à respecter dans la déclaration de sinistre
- Panorama des sanctions susceptibles d'être invoquées par l'assureur
- Les actions à mener en cas de refus de garantie ou d'absence de réponse de la compagnie adverse

Exercice d'application : à partir d'une situation concrète, constitution d'un dossier de déclaration de sinistre

Apprécier les responsabilités et mettre en œuvre les recours

Mesurer les évolutions jurisprudentielles
Apprécier la nécessité de recourir à l'expertise amiable ou judiciaire

- Optimiser ses relations avec l'expert et l'avocat et orienter leur compte-rendu

Étude de cas : exemples de constitution de dossiers sinistres et conception de sa check-list

Proposer une indemnisation aux victimes

Déterminer les préjudices matériels indemnisables
Évaluer les préjudices
Proposer une indemnité

– Règlement immédiat et règlement différé

Connaître les effets du sinistre sur le contrat d'assurance RC

– Revalorisation du montant de la prime
– Possibilité de résiliation par l'assureur

Exercice d'application : application de règlements de sinistres avec recours aboutis
Vidéo : Quel est le rôle de l'expert d'assurances ?

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.